Agroforesterie volailles

Labéllisée Ecophyto - Organisée en partenariat avec la FD CIVAM du Gard et CORAL Occitanie

Objectifs
Comment améliorer le confort de ses volailles ? • Comment produire un complément alimentaire de 1er choix, tout en gérant autrement la productivité de ses prairies ? • Comment limiter l'accumulation des déjections et les risques de parasitisme ? • Comment améliorer l'intégration paysagère de ses bâtiments ?

Enjeux
L'agroforesterie peut apporter un certain nombre de bénéfices à votre système d'élevage, mais quelles sont les difficultés techniques et les limites de ces pratiques ? Comment les dépasser ?

Pré-requis
Aucun pré-requis nécessaire

Contenu
En amont des journées de formation, jusqu'à 8 h de contenus en ligne sont à consulter sur la plateforme d'E-learning d'Agroof. Vous y retrouverez des vidéos techniques, des documents d'approfondissement et des activités d'autoévaluation
Présentation des derniers résultats de la recherche
Visite d'exploitations agricoles pilote en agroforesterie.

Modalité d'enseignement
présentiel, distanciel

Infos complémentaires

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 13/12/2022

Tarifs
Adhérent 594€
Non adhérent 594€
Non agricole 594€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Autre fonds de formation, nous contacter

Plus de renseignements
Céline Mendes
celine.mendes@bio34.com
CIVAM bio 34
Maison des Agriculteurs B
Mas de Saporta CS 50023
34875
LATTES
Tel. 04 67 06 23 90
N° d'organisme de formation : 91340782734

Taux de satisfaction : %

Modalités d'accès : PSH, nous contacter

Dates, lieux et intervenants

13 déc 2022 09:00 - 17:00 (7hrs)	30000 Anduze	Daniele Ori, Pierrick Gouhier, Numa Fauchèrre et Valentin Laubriet, formateurs et conseillers en agroforesterie pour la Scop AGROOF.
01 déc 2022 (8hrs)	Module à distance 30000	Daniele Ori, Pierrick Gouhier, Numa Fauchèrre et Valentin Laubriet, formateurs et conseillers en agroforesterie pour la Scop AGROOF.

Co-organisateur(s)

Partenaire(s)

Financeur(s)

Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom ____

Prénom ____

Adresse : ____

Code postal : ____

Commune ____

Courriel _

Téléphone _

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

□ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)